

# 25<sup>ème</sup> OPEN DE MARSEILLE

Dimanche 6 septembre 2020



## Tennis de table

Tournoi national B



## Gymnase la Martine

Chemin de la Martine - 13015 Marseille

## Inscriptions

[www.asandtt-marseille.fr](http://www.asandtt-marseille.fr)

04.91.78.80.00

## Horaires et dotations

Dimanche 6 septembre 2020							
Tableau	Catégories	Horaires	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste	1/8 Finaliste
1	NC à 8 (NC à 899)	09 H 30	80 €	40 €	20 €	15 €	-
2	NC à 11 (NC à 1199)	11 H 30	90 €	45 €	25 €	15 €	-
3	NC à 13 (NC à 1399)	08 H 30	110 €	55 €	25 €	15 €	-
4	NC à 15 (NC à 1599)	13 H 30	120 €	60 €	30 €	20 €	-
5	NC à 18 (NC à 1899)	10 H 30	160 €	80 €	40 €	25 €	-
6	NC à N° 501	12 H 30	250 €	125 €	70 €	35 €	-
7	NC à N° 101	14 H 30	330 €	170 €	80 €	40 €	-
8	Moins de 15 ans	12 H 30	120 €	60 €	30 €	15 €	-
9	Toutes Séries Dames	15 H 30	150 €	75 €	40 €	-	-
10	Toutes Séries Hommes	15 H 30	400 €	200 €	100 €	80 €	40 €



En collaboration avec

Les Terrasses de St Mitre

Restaurant - Pizzeria

57, Chemin des Serens - 13013 MARSEILLE

04 91 66 49 95





**MARSEILLE**  
Siège Social  
Chez Mr Gulian  
82 Bd Seignelay  
13012 Marseille  
Tél : 04-91-78-80-00

LIGUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

## 25<sup>ème</sup> OPEN DE MARSEILLE

### REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1: Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. (N° / 2020-B – Dotation 5 000 €) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués. Il se déroulera au gymnase la Martine, (salle Omnisports de la Martine, chemin de la Martine, 13015 Marseille), et aura lieu le dimanche 6 septembre 2020.

Article 2: Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 3: COMPOSITION, HORAIRES, ET DOTATIONS DES TABLEAUX

<u>Dimanche 6 septembre 2020</u>							
Tableau	Catégories	Horaires	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste	1/8 Finaliste
1	NC à 8 (NC à 899)	09 H 30	80 €	40 €	20 €	15 €	-
2	NC à 11 (NC à 1199)	11 H 30	90 €	45 €	25 €	15 €	-
3	NC à 13 (NC à 1399)	08 H 30	110 €	55 €	25 €	15 €	-
4	NC à 15 (NC à 1599)	13 H 30	120 €	60 €	30 €	20 €	-
5	NC à 18 (NC à 1899)	10 H 30	160 €	80 €	40 €	25 €	-
6	NC à N° 501	12 H 30	250 €	125 €	70 €	35 €	-
7	NC à N° 101	14 H 30	330 €	170 €	80 €	40 €	-
8	Moins de 15 ans	12 H 30	120 €	60 €	30 €	15 €	-
9	Toutes Séries Dames	15 H 30	150 €	75 €	40 €	-	-
10	Toutes Séries Hommes	15 H 30	400 €	200 €	100 €	80 €	40 €

N.B. Les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux messieurs en tenant compte de leurs points mentionnés sur la licence.

Article 4: Tous les tableaux se joueront par poules de trois, sauf le « toutes séries messieurs » qui se déroulera par élimination directe.

**Le premier de chaque poule sera qualifié pour le tableau à élimination directe.**

Article 5: Tout(e) joueur (se) pourra s'inscrire dans trois tableaux, en plus du tableau toutes séries hommes.

Article 6: Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 7: Les joueurs perdants sont tenus d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le juge-arbitre leur attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge-arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.

Article 8: Les balles ne seront pas fournies par l'Organisation. Les joueurs devront se munir de balles plastiques homologuées.

Article 9: Les classements seront ceux de la saison 2020/2021.

Il est impératif que chaque joueur donne à l'inscription son N° de licence, son classement et son nombre de points.

**« Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (20 / 21) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2020 / 2021 ».**

Article 10: CHALLENGE DU NOMBRE

Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre au club présentant le plus grand nombre d'engagés présents sur la compétition.

Article 11: Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte durant toute la compétition.

Article 12: Le tirage au sort public sera effectué au gymnase de la MARTINE (salle Omnisports de la Martine, chemin de la Martine, 13015 Marseille) le samedi 5 Septembre 2020 à 17 heures pour les tableaux 1 à 10, par le JA3, Marc FELICI (N°13411).

Article 13: Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 14: Une tenue sportive conforme sera exigée.

Article 15: Il est formellement interdit de coller des revêtements en dehors des espaces prévus à cet effet. Une seule aire est prévue pour le collage. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase.

Article 16: MONTANT DES ENGAGEMENTS

10 € pour le tableau toutes séries hommes.

8 € pour les tableaux seniors, dames et – de 15 ans.

**Il vous est rappelé que chaque joueur doit donner son N° de licence lors de l'inscription.**

Article 17: Les engagements devront parvenir :

**Le samedi 5 septembre 2020 dernier délai 13 heures pour les tableaux 1 à 10.**

De préférence sur le site du club : <http://asandtt-marseille.fr>

**Soit entre 16 h 00 et 22 h 00 au 04.91.78.80.00**

ou 06.32.87.53.44. (Directeur du Tournoi : Alain NOBILI)

Article 18: Le fait de s'inscrire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 19: Pour tout point non prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 20: L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, si "faute de participants".

Article 21: En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV. 202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

## **CHALLENGE DU NOMBRE**

**Il sera décerné à titre définitif au club présentant le plus d'engagés.**